Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 109 (1983)

Heft: 15-16

Artikel: Economies de l'énergie dans le nouveau bâtiment du BIT à Genève

Autor: Rigot, Hubert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-74984

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Economies d'énergie dans le nouveau bâtiment du BIT à Genève

par Hubert Rigot, Carouge-Genève

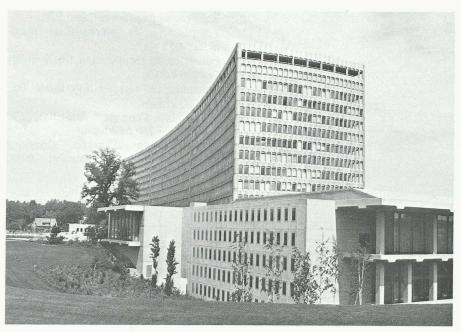


Fig. 1. — Le nouveau bâtiment du BIT.

1. Introduction

Le nouveau bâtiment du Bureau international du travail (BIT) s'élève dans la zone des organisations internationales de Genève et s'impose par la pureté de ses lignes et ses façades en fonte d'aluminium (fig. 1 et 2). Rappelons qu'il a été conçu par les architectes E. Beaudoin, A. Camenzind et P. L. Nervi. L'avant-projet date de 1966, le projet de 1968 et le chantier, commencé en 1969, a duré jusqu'en 1974.

Ce bâtiment comprend 1250 bureaux, 13 salles de conférences, une salle de projection, une bibliothèque, un restaurant, deux libre-service, un snack et de nombreuses salles annexes.

Le bâtiment est entièrement climatisé et le débit d'air traité est de 1 075 000 m³/h. Dès le début, la direction du BIT s'est montrée particulièrement attentive aux recommandations fédérales et cantonales en matière d'économies d'énergie. Le bureau Rigot-Rieben a procédé à de nombreuses études de faisabilité pour améliorer le bilan thermique du bâtiment, assisté dans cette tâche par MM. Yves Colmar et Edouard Sanchez, directeur général et directeur technique de la société CGCM SA, responsable de la gestion technique des installations de climatisation, ventilation et sanitaires du bâtiment; à ce titre, elle est liée avec le BIT par un contrat à long terme

Le réultat de six ans de travaux apparaît dans le tableau I, où les consommations sont corrigées en fonction des degrésjours.

Cette méthode permet d'établir une comparaison valable en éliminant les différences climatiques d'une année à l'autre (les degrés-jours sont publiés par diverses revues spécialisées, dont « Schweizer Ingenieur und Architekt »). Ainsi apparaît-il qu'en 6 ans la consommation de mazout aura pu être réduite d'environ 31 %. Il s'agit donc d'un travail de très longue haleine et que l'on peut analyser comme suit:

2. Analyse des économies par année

— En 1977, la réduction de consommation corrigée a été de 134 000 l. Les débits d'air pulsé dans le bâtiment principal de bureaux ont fait l'objet de différents essais de réduction. Il s'agissait d'un système de climatisa-

tion à induction à 4 tuyaux avec des appareils à clapets. La diminution de débit était conditionnée par le taux d'induction qui devait être maintenu à une valeur consigne. Finalement, le débit initial de 200 000 m³/h a pu être réduit à 140 000 m³/h. En 1978, la consommation corrigée

— En 1978, la consommation corrigée est abaissée de 90 000 l. Ce résultat est atteint grâce à la mise en place d'une gestion technique très stricte associée aux modifications suivantes:

- abaissement d'en moyenne 20% des températures d'eau sur les réseaux secondaires;
- adaptation des températures d'air pulsé en fonction des besoins;
- mise en place d'un système complémentaire de régulation rendant autonome chacune des 4 unités de conditionnement du bâtiment.
- En 1979, la consommation corrigée est réduite de 26 000 l. Cette amélioration est encore due à un affinement du programme de gestion technique mis au point en 1978.

— En 1980, la consommation corrigée stagne pour la bonne raison que différentes études d'économie d'énergie sont en cours, mais que les décisions doivent encore être mûries.

— En 1981, la consommation corrigée baisse d'une manière spectaculaire de 1 190 000 1 à 986 000 1, soit 204 000 1. Ce résultat est atteint grâce aux modifications techniques et de gestion suivantes:

mise en place sur la préparation d'air primaire en superstructure d'un système de récupération sur l'air vicié. Il s'agit d'une installation de batteries à ailettes reliées par un circuit d'eau sans glycol, suivant le système breveté par M. Simon et installé par CGCM SA. Ce système de récupération fait l'objet du paragraphe suivant;

 automatisation marche/arrêt des pompes de pulsion de l'eau chaude utilisée pour le réchauffement de l'air, afin de mieux profiter des brusques hausses de la température extérieure;

TABLEAU I: Evolution des consommations

	Consommation/an en l mazout léger	Degrés-jours	Consommation corrigée en l	
1976	1 444 000	3450	1 444 000	
1977	1 241 000	3270	1 310 000	
1978	1 191 000	3370	1 220 000	
1979	1 194 000	3450	1 194 000	
1980	1 145 000	3320	1 190 000	
1981	997 000	3490	986 000	
1982	950 000	3300	993 000	
Prévisions pour:				
1983	*		939 000	
1984			809 000	

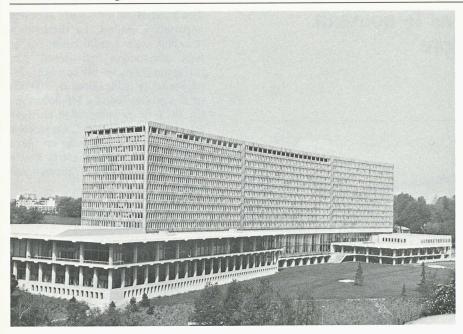


Fig. 2. — Autre vue du nouveau bâtiment du BIT.

- abaissement de 15% des températures d'eau du circuit primaire (au niveau des chaudières);
- arrêt automatique des extractions d'air des toilettes en période de non-utilisation du bâtiment.
- Enfin, en 1982, la consommation corrigée augmente légèrement (en tenant compte des degrés-jours); cela est dû à une plus grande utilisation des 13 salles de conférences. D'autre part, les installations de récupération de chaleur installées en 1981 ne concernent que 30% de l'air pouvant être traité en récupération, de nouvelles études sont entreprises et leur exécution décidée dès le printemps 1982. Il s'agit d'une récupération d'un autre type mise au point par CGCM SA, contrôlée par le bureau Rigot-Rieben et qui sera installée sur les systèmes de climatisation:
 - de l'aile nord du bâtiment regroupant notamment les restaurants, les bureaux, les ateliers (entretien et reprographie), les halls nord;
 - de l'aile sud regroupant les bureaux de la bibliothèque, la salle de lecture, les bureaux de la face ouest, les locaux de stock ainsi que 3 salles de conférences (salles I, II et de projection).

Cette installation de récupération de chaleur est fondée sur le principe des échangeurs air/air.

L'achèvement de ce nouveau programme est prévue pour fin 1983; ce nouveau programme permettra, selon les prévisions, les économies suivantes (en consommation corrigée):

pour 1983: économie de 54 000 l environ par rapport à 1982;

pour 1984: nouvelle économie de 130 000 l environ par rapport à 1983.

3. Description du système de récupération de chaleur de l'air vicié mis en place en 1980

Ce système a été étudié et exécuté en collaboration avec M. L. Simon, ingénieur dipl. EPFZ (fig. 4).

Principe

Batteries à ailettes reliées par un circuit d'eau sans glycol. Protection contre le gel par injection d'eau chaude, selon brevet CH-N° 584870 système Simon. Quatre installations sont prévues, chacune pour un groupe de climatisation des bureaux.

Equipement air neuf: 4×1 groupe de batteries, en superstructure.

Débit d'air neuf total: 160 000 m³/h. Nombre de rangées: 8.

Equipement air vicié: 4 × 1 groupe de batteries, en superstructure.

Débit d'air vicié total: 160 000 m³/h.

Nombre de rangées: 9.

Débit d'eau maximal tenu en circulation: 4×1 12 000 l/h.

Les installations de ventilation-climatisation fonctionnent 10 h. par jour, 5 jours par semaine.

Rendement de préchauffage: 50%.

Température de préchauffage maximale: +15 °C.

Puissance de récupération totale hiver: 580 000 kcal/h.

Puissance de récupération totale été: 100 000 kfrig/h.

Economie d'énergie annuelle: 670 Gcal/an ou 780 MWh/an.

Consommation d'énergie électrique pour pompes et ventilateurs: 20 000 kWh/an.

Combustible: mazout léger.

Economie nette au prix de l'énergie au début de 1983 (mazout léger 600 fr./t, électricité 12 ct/kWh): 60 00 fr./an.

Mise en service: 1979.

Investissement pour ce système: 264 000 fr.

Economie annuelle: 60 000 fr./an.

Amortissement: 4,4 ans.

4. Conclusion

Les différentes études et les réalisations faites au BIT montrent que, sur de grandes installations, les économies d'énergie sont une œuvre de longue durée et doivent faire l'objet d'études constantes.

En 6 ans, la consommation de mazout a donc diminué en valeur corrigée, de 450 000 l environ, ce qui est considérable. Il est à noter que ce résultat a été obtenu sans modifier en quoi que ce soit les conditions climatiques fixées à l'intérieur du bâtiment, que ce soit pour les



Fig. 3. — Vue des installations techniques.

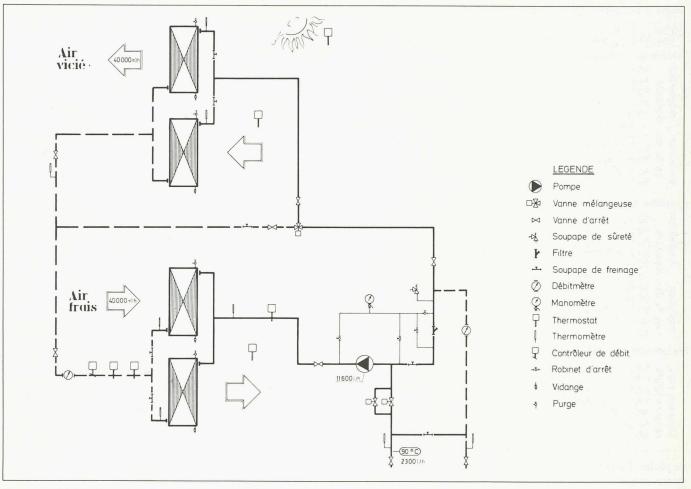


Fig. 4. — Schéma du système de récupération de chaleur par batteries.

bureaux ou les salles de conférences. D'autre part, les conditions d'hygiène de travail ont été encore notablement améliorées dans la mesure où le recyclage de l'air a été abandonné et où les bureaux sont alimentés en air «neuf» uniquement. L'amélioration de la qua-

lité de l'air a d'ailleurs été ressentie, de même que l'absence de toute odeur recyclée.

Il est à noter également que ce programme a pu être réalisé avec des moyens relativement faibles et des amortissements de l'ordre de 4 à 5 ans. Adresse de l'auteur: Hubert Rigot, ingénieur diplômé EPF-SIA Rigot + Rieben SA Avenue Vibert 7bis 1227 Carouge

Vie de la SIA

Marche des affaires dans les bureaux d'études

Enquête d'avril 1983

Les résultats de l'enquête d'avril 1983 confirment les indices encore faibles du trimestre précédent: la tendance à la baisse dans le domaine de la planification et des projets paraît actuellement enrayée. Ces dernières années, on a toujours constaté une certaine reprise au cours du premier trimestre. Nul doute que l'évolution pas trop défavorable, par rapport au trimestre précédent, ne soit due en partie à des facteurs saisonniers. Il est difficile d'estimer dans quelle mesure l'évolution a été favorisée en sus par des projets d'investissement. Contrairement à certaines opinions assez pessimistes, notamment dans l'économie d'exportation, les perspectives d'occupation dans le secteur des projets de construction apparaissent de nouveau plus favorables. Il serait prématuré

Tableau 1. — Participation, par professions, à l'enquête d'avril 1983

	Avril 1982	Juillet 1982	Octobre 1982	Janvier 1983	Avril 1983	
Architectes	511	511	523	510	547	
Ingénieurs civils	315	295	328	312	348	
Ingénieurs du génie rural/géomètres Autres ingénieurs (mécaniciens,	47	52	52	55	53	
électriciens, forestiers, etc.)	34	41	45	35	46	
Total	907	899	948	912	994	

TABLEAU 2. — Rentrée des mandats (récapitulation)

Récapitulation (en % des réponses) Tendance	Avril 1982	Juillet 1982	Octobre 1982	Janvier 1983	Avril 1983
En progression	17	14	12	14	18
Stationnaire	45	47	44	43	52
En baisse	38	39	44	43	30

TABLEAU 4. — Rentrée des mandats d'édilité

Répartition par professions (en %)	Avril 1982	Juillet 1982	Octobre 1982	Janvier 1983	Avril 1983		
Architectes							
En progression Stationnaire En baisse	17 46,5 36,5	21 40 39	9 46 45	19 45 36	19 45 36		
Ingénieurs civils							
En progression Stationnaire En baisse	14 40 46	14 47 39	11 40 49	11 40 49	16 38 46		